

Vie locale

Valbroye compte sur son territoire un alpage de 28,8 ha avec chalet, propriété de la commune, sis à l'est de Combremont-le-Petit.

Jeudi 3 mai, ce sont 117 génisses, appartenant à 19 propriétaires, qui sont montées à Combremont pour y passer l'été, sous l'œil attentif de M. Charly Bachmann, ancien employé communal.

C'est ce dernier qui choisit la date de montée, selon des critères bien précis, auxquels il ne déroge pas : jour sans r, signe du zodiaque favorable.

Tous les matins, M. Bachmann réunit le troupeau dans le parc de jour, et chaque soir, les bêtes sont lâchées dans les pâturages, où elles brouteront durant la nuit. Ainsi, les génisses passent deux fois par jour au moins sous le regard attentif et professionnel du berger, lui permettant de repérer une baisse de forme, une boiterie ou l'approche d'un vêlage.

Ces bons soins ont naturellement un coût pour les éleveurs, déterminé en fonction de l'âge des bêtes estivées, variant de CHF 1.80 à CHF 2.20 par jour, pour une période d'environ cinq mois.

(photos J.-D. Fattebert)



Montée au pâturage de Combremont-le-Petit



Le vétérinaire D. Grandchamp (à gauche) et les éleveurs réunis pour l'apéritif...



... et pour partager une fondue!



M. Charly Bachmann, berger

Travaux sur le réseau AIEMGF (Association Intercommunale des Eaux du Mont et de la Grande Fontaine)



Combremont-le-Petit, réservoir de 800 m³, chape définitive



Captage de quatre sources à Chavannes-le-Chêne



Réservoir de Combremont-le-Petit



Un tronçon. L'AIEMGF en comptera pas moins de 14 kilomètres.

(photos M. Chardonnens, CFA)

Valbroye

Infas



Bulletin d'information à la population

N° 6 - 30 mai 2012

Nettoyages d'été

On recherche des jeunes gens motivés pour les nettoyages d'été des collèges de Granges.

Période du 9 au 21 juillet 2012

Intéressé(e) ?

Pour plus de renseignements, appelle sans tarder l'administration communale au 026 668 54 00.

Cartes CFF

La commune tient à la disposition de ses habitants 2 cartes journalières CFF.

Leur disponibilité est visible sur le site www.valbroye.ch.

Retrait au guichet du contrôle des habitants.

Prix : CHF 35.- (CHF 45.- hors Valbroye)

Tél : 026 668 54 00.



Conseil communal

Lors de sa séance du 16 avril 2012, le Conseil communal a :

- accepté le préavis 01/2012 Règlement sur les arbres ;
- accepté le préavis 02/2012 Adhésion de Seigneux et mise à jour de la Convention pour la déchetterie intercommunale de Dompierre ;
- accepté le préavis 03/2012 Granges – Centre Sous-Bosset – réfection du sol de la salle de gymnastique
- accepté le préavis 04/2012 Granges –Battoir – passage au gaz des moyens de chauffage et des équipements de la cuisine.
- nommé le groupe de travail chargé d'étudier le projet de zones 30.

Prochaine séance du Conseil communal :

Lundi 25 juin, 20 h 15, Centre Sous-Bosset, Granges-Marnand

Les séances du Conseil communal sont publiques.

Les extraits de procès-verbal sont disponibles sur www.valbroye.ch.

Véhicules sans plaque - rappel

Le dépôt ou l'abandon de véhicules automobiles hors d'usage – dépourvus de permis de circulation valable –, de parties de ceux-ci, notamment les pneus, est interdit sur tout le territoire cantonal, tant sur le domaine public que sur la propriété privée, hors d'un local ou d'une place de dépôt ou de stationnement conforme à la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions. (art. 17 RLG)

Ouverture de la déchèterie du Replan

L'ouverture officielle de la déchèterie du Replan de Granges aura lieu

le samedi 2 juin 2012

(Informations complémentaires : tout-ménage spécial déchèterie du Replan)

Les villages principalement concernés sont Granges et Marnand.

La déchèterie des Vaux à Granges sera définitivement fermée dès cette date.

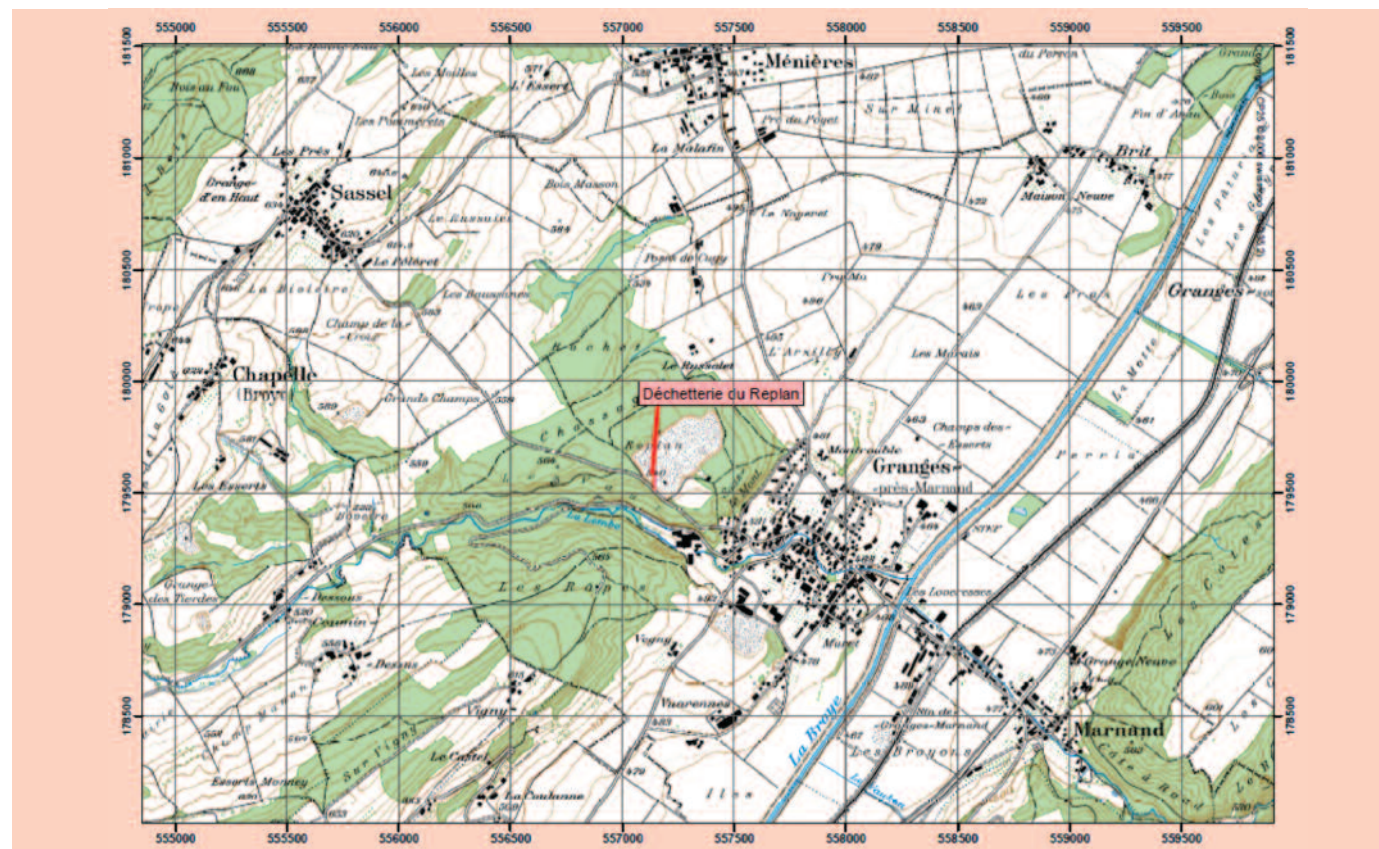
La déchèterie de Marnand sera elle aussi fermée, sauf pour les ordures ménagères.

L'accès au local des poubelles sera possible 24h/24h.

Tous les autres déchets valorisables devront être amenés à la nouvelle déchèterie du Replan.

Rappel : l'accès à la déchèterie du Replan est possible pour tous les habitants de Valbroye.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès !



Administration

Adresse : Administration communale de Valbroye
Rue du Collège 16
Case postale 56
1523 Granges-près-Marnand

Ouverture des bureaux : Tous les jours de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h.
Mardi : guichet fermé (réception téléphonique uniquement)
Jeudi : fermeture à 18 h.

Ouverture des bureaux durant les vacances scolaires d'été du lundi 9 juillet au vendredi 24 août 2012 :

tous les matins de 08 h à 11 h.
Mardi : guichet fermé (réception téléphonique uniquement)

Téléphones et fax :

Contrôle des habitants tél. 026 668 54 00 = N° principal
fax 026 668 54 01

Bourse tél. 026 668 54 10
fax 026 668 54 11

Greffes tél. 026 668 54 20
fax 026 668 54 21

Adresses électroniques

Greffes greffe@valbroye.ch
Bourse bourse@valbroye.ch
Contrôle des habitants habitants@valbroye.ch
Site internet : www.valbroye.ch

Adresses électroniques des Municipaux

Guy Delpedro g.delpedro@valbroye.ch
Christian Cosendai c.cosendai@valbroye.ch
Patrice Favre p.favre@valbroye.ch
Patrick Gander p.gander@valbroye.ch
Dominique Grange d.grange@valbroye.ch
Cosette Hausammann c.hausammann@valbroye.ch
Eric Maire e.maire@valbroye.ch
Michaël Thomi m.thomi@valbroye.ch
Valérie Hadorn v.hadorn@valbroye.ch

Des informations vous manquent...

... rendez-vous sur le site internet www.valbroye.ch, ou adressez-vous à l'administration communale qui est à votre service selon l'horaire indiqué.

En prévision de la parution du prochain bulletin, n'hésitez pas à nous communiquer toutes remarques ou informations utiles qui pourraient y figurer.